

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



N° de résolution
ou annotation

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 17 JUIN 2026, À 19 HEURES, AU 300 RUE BRUNET À MONT- SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

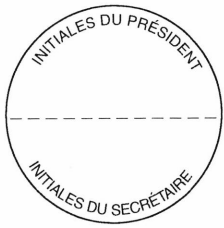
Madame Isabelle Thibeault, présidente et conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Madame Louise Allie, première vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Frédéric Lavoie, deuxième vice-président et conseiller de McMasterville
Madame Hélène Gosselin, conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Guy Lévesque, conseiller de McMasterville
Madame Natacha Thibault, conseillère d'Otterburn Park
Monsieur Louis Toner, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Alexandre Turcotte, conseiller d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, greffier-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2026
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Rapport annuel RAEVR 2025
7. Regroupement d'achats de produits chimiques — sulfate d'aluminium
8. États des résultats techniques — avril 2026
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 25 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

26-19

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Madame Hélène Gosselin

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le greffier-trésorier.

ADOPTÉE

26-20

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2026

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Turcotte
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Toner

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2026 soit et est adopté, tel que rédigé par le greffier-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

26-016 12-05-26 Courriel de MONSIEUR JACQUES DEMERS, président du conseil d'administration, FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant qu'un versement d'intérêts (ristourne) de 3 572,34 \$ sera versé à la Régie.

26-017 29-05-26 Courriel de MONSIEUR SYLVAIN LACOSTE, directeur du service territoire et environnement, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2026-05-178 mandatant la Régie pour planifier, coordonner et évaluer les travaux requis à la station de pompage Ruth et sur les infrastructures d'égout qui y sont reliés dans le cadre du développement résidentiel *Le Patriote*.

26-21

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Toner
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 26-04, du chèque numéro 1562 au chèque numéro 1570, du déboursé numéro 202600234 au déboursé numéro 202600307 pour un montant total de 718 205,46 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 6. RAPPORT ANNUEL RAEVR — 2025

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport annuel de la RAEVR pour la période 2025, lequel regroupe plusieurs statistiques et performances pour cette période.



N° de résolution
ou annotation

26-22

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 7. REGROUPEMENT D'ACHATS — PRODUITS CHIMIQUES — SULFATE D'ALUMINIUM

ATTENDU QUE la Loi sur les cités et villes et le Code municipal renferment des dispositions permettant la création de regroupements d'achats, incluant les municipalités et les organismes sans but lucratif, tels que les régies intermunicipales;

ATTENDU QUE la régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu désire participer à des achats regroupés pour ses produits chimiques servant au traitement de l'eau;

ATTENDU QU'une municipalité ou un organisme doit être mandaté pour procéder

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Guy Lévesque

ET RÉSOLU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu confie à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu le mandat de procéder, en son nom et au nom des autres municipalités et organismes, à un appel d'offres public regroupé et à l'adjudication des contrats concernant l'achat de produits chimiques — sulfate d'aluminium, en fonction des besoins indiqués au mandat pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2027.

QUE le regroupement puisse opter pour un contrat ferme d'un (1) an ou de deux (2) ans en fonction des conditions;

QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu s'engage à respecter le protocole d'entente s'appliquant aux présentes.

ADOPTÉE

POINT 8. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES — AVRIL 2026

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour le mois d'avril 2026. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées pour le mois d'avril.

POINT 9. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 10. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

26-23

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Toner

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 28 minutes.

Jacques Drouin, ing.
Greffier-trésorier

Isabelle Thibeault
Présidente



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

